

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1842

Artikel: Faut-il interdire la vente directe de médicaments par les médecins? : Deux points de vue sur la dernière consultation lancée par Pascal Couchepin
Autor: Delley, Jean-Daniel / Erard, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faut-il interdire la vente directe de médicaments par les médecins?

Deux points de vue sur la dernière consultation lancée par Pascal Couchepin

Jean-Daniel Delley | Lucien Erard (25 octobre 2009)

Séparer les rôles pour éviter la tentation

Tel un paratonnerre, Pascal Couchepin a toujours montré un penchant prononcé pour les foudres de l'opinion ou de telle ou telle corporation. Il confirme à la veille de son départ avec le projet d'interdire aux médecins de fournir eux-mêmes les médicaments prescrits à leurs patients. Les médecins, furieux de voir disparaître une source de revenu non négligeable, brandissent la menace d'un référendum.

En fait la mesure annoncée s'inscrit dans la deuxième révision de la loi sur les produits thérapeutiques que le Conseil fédéral soumet à consultation.

Cette conjonction de la prescription médicale et de la dispensation des médicaments – la «*propharmacie*» ou le médecin-pharmacien – est inconnue en Suisse romande, mais répandue de l'autre côté de la Sarine, particulièrement en Suisse centrale et orientale. Cette double casquette peut éventuellement se justifier dans les zones rurales où les apothicaires se font rares. Mais on peut difficilement ignorer le conflit d'intérêt qu'elle recèle, surtout quand on connaît la gigantesque entreprise de séduction qu'exerce l'industrie pharmaceutique sur les médecins: dans quelle mesure le thérapeute intéressé

financièrement à la vente d'un médicament peut-il encore prescrire en toute objectivité?

La solution paraît pourtant simple. Si vraiment les médecins veulent conserver cette double casquette au nom du service à la clientèle, qu'ils acceptent de vendre les médicaments prescrits par eux sans marge bénéficiaire. Plus de conflit d'intérêt, plus de soupçon.

Jean-Daniel Delley

Là où la propharmacie existe, l'effet est positif

Comment réduire les coûts de la santé lorsque le médecin qui les prescrit gagne aussi sur la vente des médicaments: en bonne logique économique, il devrait prescrire plus pour gagner plus. J'y ai cru longtemps en m'indignant qu'un médecin, au centre ville, avec trois pharmacies à sa porte, donne lui-même les antibiotiques stockés dans son armoire.

Et si c'était faux? Le prix de revient du médicament remis par le médecin est plus bas, sa marge également: il a peu de frais généraux, pas de magasin, peu de stocks, et peu d'invendus. Il se limite aux quelques produits les plus courants, alors que le pharmacien doit tenir compte des habitudes de prescription

de nombreux médecins différents. Les statistiques confirment cette hypothèse: les médicaments remis par le médecin coûtent moins cher et, contrairement aux théories économiques, la consommation de médicaments est plus basse là où sont autorisés les pharmaciens. Tout cela, Santé suisse aussi bien que Jacques de Haller, président de la FMH, le disent mieux que moi.

Mais ce qui est finalement déterminant, c'est l'effet revenu induit par la propharmacie: l'argent gagné sur la vente de médicaments permet au médecin de financer son cabinet et de s'assurer un revenu satisfaisant avec un volume d'actes médicaux inférieur. Le médecin, lorsqu'il facture ses consultations, saura que s'y ajoute son bénéfice sur la vente de médicaments. Il pourra donc travailler à moindre coût pour les patients ou leur caisse maladie sans remettre en cause le financement de son cabinet. Il n'est dès lors pas étonnant que dans les cantons autorisant les médecins à vendre des médicaments, la valeur du point TARMED est inférieure, les différences allant jusqu'à 20%.

La proposition Couchepin de supprimer la propharmacie conduira les médecins concernés à vouloir facturer davantage pour tenter de maintenir leur revenu, qu'ils demandent une adaptation de

la valeur du point TARMED ou qu'ils multiplient les actes médicaux. Enfin, le système de santé devra financer également

les nouvelles pharmacies.

Ce qui devrait réduire les coûts de la santé risque donc bien

plutôt de les augmenter.

Lucien Erard

Dépenses publiques: un éclair de lucidité!

Il y a de fausses économies qui coûtent cher à plus long terme, et des bénéfices qui ne peuvent intervenir faute d'investissements préalables

Lucien Erard (23 octobre 2009)

Ces jours derniers trois conseillers fédéraux découvrent presque ensemble que la réduction des dépenses, objectif numéro un du gouvernement, pourrait bien coûter très cher à notre pays. Passons sur les cauchemars d'Ueli Maurer qui voit son rêve d'une armée suisse la meilleure du monde passer à la trappe: nous n'en avons pas besoin! Micheline Calmy-Rey s'inquiète du manque de moyens du département fédéral des affaires étrangères face aux défis qui nous attendent, mais elle se trompe de remède: nous ne manquons pas de diplomates; par contre notre législation, qui fait fi des principes de justice fiscale et d'égalité, provoque la légitime colère des pays qui voient fuir une partie de leurs contribuables. Notre mentalité d'écureuil devient dramatique lorsqu'elle nous conduit à épargner, soit disant pour ne pas charger les prochaines générations, au lieu d'investir. Moritz Leuenberger a lancé un cri d'alarme. Il faut investir bien davantage dans nos infrastructures.

Aberrant: ce pays sait qu'il vit des conditions-cadre offertes aux investisseurs privés et aux entreprises qu'il veut attirer, mais laisse le cadre de vie de la

population se détériorer progressivement faute d'investissements suffisants. Et si Moritz Leuenberger n'a parlé que chemin de fer, c'est que sa fibre écologique lui interdisait de parler routes. D'autres, dans les cantons, se désolent du manque de logements, de l'appauvrissement d'une partie de la population, du sentiment d'insécurité qui fait le lit de l'extrême droite, faute d'argent pour la police, la justice, les prisons, faute d'argent surtout pour traiter humainement les sans-papiers, les jeunes sans travail; faute d'argent pour relancer l'économie et offrir à chacun un emploi.

Mais il y a plus grave, comme les deux membres du gouvernement responsables du dossier ne devraient pas tarder à le dire. Ce sont les économies sur ce qu'on se plaint à qualifier de «*notre seule matière première*», la connaissance, la science, la recherche, l'éducation, la formation. Le manque de moyens a des conséquences à long terme, à tous les niveaux, du jardin d'enfants aux hautes écoles de réputation, pour combien de temps encore, internationale.

Les statistiques sont claires: trop de gens arrêtent trop tôt leur formation et leurs

qualifications ne répondent plus aux besoins de l'économie ni de la société, le récent rapport des académies (DP 1838) le souligne avec raison. Dans beaucoup de cantons, dans de nombreuses filières, existe *de facto* un véritable *numerus clausus* dont personne ne parle jamais. Le nombre de places de formation étant limité pour des raisons financières, l'accès aux études secondaires et à de très nombreuses filières de formations post obligatoires font en réalité l'objet d'un véritable concours: faire croire que les éliminés sont incompetents suffit à les faire taire. Mais ce vrai gâchis a des conséquences économiques et politiques dramatiques.

Un des exemples les plus frappants: 30% des médecins dans les hôpitaux suisses ont un diplôme étranger; ils suppléent aux jeunes à qui l'accès aux facultés de médecine a été refusé en Suisse. Mais il y a bien d'autres cas: des dizaines de milliers de frontaliers viennent chaque jour remplacer nos enfants insuffisamment formés faute de places d'apprentissage, faute d'écoles dans l'horlogerie, la mécanique, la santé, le social. Combien parmi les milliers de Genevois au chômage n'ont pas